



Communiqué de Presse

Paris, le 15 juin 2012

NYSE Euronext Paris : LG

AMBITIONS DEVELOPPEMENT DURABLE 2020

LAFARGE PRESENTE 34 NOUVEAUX OBJECTIFS EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE A HORIZON 2020

Lafarge entame une nouvelle étape dans sa politique de développement durable et lance aujourd'hui son programme **AMBITIONS DEVELOPPEMENT DURABLE 2020**. Le Groupe **s'engage sur les trois volets du développement durable – social, économique et environnemental** – avec des ambitions assorties **d'objectifs chiffrés traduisant un haut niveau d'exigence**.

BRUNO LAFONT, PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL, A DECLARE A CETTE OCCASION

« AMBITIONS développement durable 2020 prolonge notre programme 2007-2012 au terme duquel nous avons notamment atteint notre engagement clé de réduction de 20 % des émissions nettes de CO₂ par tonne de ciment produite. Je suis convaincu qu'il n'y a pas d'économie verte sans industrie verte, ni de monde durable sans une industrie responsable, consciente de sa contribution sociétale et actrice de son propre changement. A travers ce programme qui regroupe 34 nouveaux objectifs, nous nous plaçons dans une dynamique de création de valeur pour l'ensemble de nos parties prenantes : actionnaires, clients, collaborateurs et communautés locales à proximité de nos sites de production. Ces ambitions définissent notre engagement pour l'avenir et notre contribution à une société durable ».

Les 34 ambitions de Lafarge intègrent 9 objectifs majeurs à horizon 2020 :

- 1. réduire de 33 % les émissions de CO₂ par tonne de ciment (par rapport à 1990)**
- 2. utiliser 50 % de combustibles non fossiles dans nos cimenteries d'ici à 2020 (dont 30 % de biomasse)**
- 3. fabriquer 20 % de nos bétons contenant des matériaux réutilisés ou recyclés**
- 4. atteindre zéro accident mortel et éviter les accidents du travail pour nos collaborateurs et nos sous-traitants**
- 5. nommer des femmes à 35 % des postes de direction**
- 6. consacrer un million d'heures au volontariat chaque année pour contribuer à des projets sélectionnés localement**
- 7. développer un plan de création d'emplois locaux dans 75 % des pays où Lafarge est présent**
- 8. faciliter l'accès à un logement abordable et durable pour deux millions de personnes**
- 9. générer un chiffre d'affaire de 3 milliards d'euros par an en produits et services durables**

Ces ambitions sont le fruit d'un important travail collaboratif. Lafarge a mobilisé pendant 18 mois les collaborateurs et les managers des unités opérationnelles, le panel de parties prenantes, les grands partenaires comme WWF ou CARE ainsi que le Conseil Consultatif International, en leur demandant à la fois ce qu'ils attendaient de leur entreprise et quelle contribution l'entreprise pouvait apporter à la société.



LE DEVELOPPEMENT DURABLE, UN ENGAGEMENT HISTORIQUE ET PERENNE

Lafarge a engagé depuis de nombreuses années une démarche en faveur du développement durable dont l'objectif est de faire du Groupe une entreprise exemplaire en matière de protection de l'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance d'entreprise.

Lafarge a été le premier groupe industriel dans le secteur des matériaux de construction qui se soit fixé publiquement, dès 2000, des objectifs de réduction des émissions de CO₂. En 2001, Lafarge a été l'une des premières entreprises du CAC 40 à publier un reporting complet de ses actions de développement durable et à nouer des partenariats fondamentaux avec le WWF ou CARE. Depuis 2007, le Groupe a mis en place un programme d'Ambitions développement durable qui fixe des priorités et des engagements mesurables.

L'édition 2012 du Rapport Développement Durable de Lafarge ainsi que la brochure détaillant l'ensemble des ambitions sont disponibles sur www.lafarge.com.

EN ANNEXE :

LES 34 AMBITIONS DEVELOPPEMENT DURABLE DE LAFARGE

INFORMATIONS GENERALES

Leader mondial des matériaux de construction, **Lafarge** occupe une position de premier plan dans ses activités Ciment, Granulats & Béton, avec une présence dans 64 pays et 68 000 collaborateurs. Le Groupe a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de 15,3 milliards d'euros.

Pour la deuxième année consécutive, le Groupe fait partie du top 10 mondial au sein du « Carbon Disclosure Project » qui évalue 500 grandes entreprises au regard de leurs stratégies et actions en matière de lutte contre le changement climatique. Doté du premier centre de recherche au monde sur les matériaux de construction, Lafarge place l'innovation au cœur de ses préoccupations, au service de la construction durable et de la créativité architecturale.

Des informations plus complètes sur Lafarge peuvent être obtenues sur son site Internet www.lafarge.com

COMMUNICATION

PAGE 2/4

Christel des Royeries : + 33(0) 1 44 34 19 47
Christel.desroyeries@lafarge.com

Mélanie Coviaux +33(0) 1 44 34 18 18
Melanie.coviaux@lafarge.com

Caroline Ryan + 33(0) 1 44 34 92 51
Caroline.ryan@lafarge.com

Caroline Winkler : + 33(0) 1 44 34 11 70
Caroline.winkler@lafarge.com



ANNEXE : LES 34 AMBITIONS DEVELOPPEMENT DURABLE DE LAFARGE

CONTRIBUER AU BIEN-ÊTRE DES COMMUNAUTÉS

SANTÉ & SÉCURITÉ

OBJECTIFS	ÉCHÉANCE
> Atteindre zéro accident mortel et éviter les accidents du travail avec arrêt pour nos collaborateurs et nos sous-traitants.	2020
> Taux de fréquence total des accidents (nombre total d'accidents nécessitant une intervention médicale pour 1 000 000 heures de travail) inférieur à 1,0 pour les collaborateurs et les sous-traitants sur les sites de Lafarge.	2020
> Réduire de 60% par rapport à 2012 le nombre d'accidents de la route par tranche d'1 million de km parcourus.	2020
> Réduire les expositions potentielles au bruit et aux inhalations de silice cristalline afin de diviser par deux, par rapport à 2012, le nombre de collaborateurs contraints de porter un équipement de protection individuelle (EPI).	2020
> Réduire de 50% par rapport à 2012 le nombre de collaborateurs exposés à des risques ergonomiques dans le cadre de leur travail.	2020

DIVERSITÉ ET COMPÉTENCES

OBJECTIFS	ÉCHÉANCE
> Avoir 35% des postes de direction occupés par des femmes (Lafarge Hay 18+).	2020
> 75% des pays classés A ou B selon les critères Lafarge d'évaluation de la diversité (genre, nationalité, catégorie socio-professionnelle, handicap physique, orientation sexuelle).	2020
> 75% des collaborateurs auront obtenu la certification professionnelle correspondant à leur poste.	2020
> 75% des postes clés seront couverts par des programmes de certification professionnelle.	2020
> Dans 20 pays au moins, Lafarge doit être reconnu comme un « employeur de choix » par un organisme externe (prix, institutions spécialisées en évaluation de politiques de ressources humaines), ou être classé par enquête interne dans la tranche supérieure (20%) par rapport à la moyenne des enquêtes menées localement.	2020

DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

OBJECTIFS	ÉCHÉANCE
> Consacrer 1 million d'heures au volontariat chaque année pour contribuer à des projets sélectionnés localement, dans les domaines de la biodiversité, de la préservation des ressources en eau, de la formation, la santé, la création d'emplois ou le logement abordable.	2020
> Développer un plan local de création d'emplois et analyser l'empreinte économique (directe et indirecte) à l'aide de l'outil Lafarge d'évaluation de l'impact socio-économique dans 75% de nos pays.	2020
> Adhésion de 75% des pays du Groupe au « Club Excellence RSE » de Lafarge qui réunit les sites les plus performants en matière de responsabilité sociale d'entreprise.	2020
> 100% des pays seront dotés d'un plan de relations avec les parties prenantes.	2020

DROITS DE L'HOMME

OBJECTIFS	ÉCHÉANCE
> 100% des achats seront effectués auprès de fournisseurs respectant les droits fondamentaux des populations et des travailleurs (Pacte mondial des Nations unies et Principes directeurs de l'OCDE pour les droits de l'homme à l'attention des entreprises multinationales). Recours à une analyse des risques potentiels (pays - produit - profil de la société) afin d'identifier les fournisseurs qui nécessitent un suivi plus détaillé de leur performance. Des actions correctives seront engagées si nécessaire.	2020
> Veiller à ce que les conditions de travail de tous les sous-traitants respectent les valeurs de Lafarge et les droits fondamentaux du travail (Pacte mondial des Nations unies et Principes directeurs de l'OCDE).	2020



CONTRIBUER À LA CONSTRUCTION DURABLE

ACCÈS AU LOGEMENT

OBJECTIFS	ÉCHÉANCE
Faciliter l'accès à un logement abordable et durable pour 2 millions de personnes par : > la création d'un « Programme Lafarge pour la microfinance logement » ; > des formations gratuites à l'utilisation des solutions de construction les plus adaptées à un logement abordable et durable.	2020

CONSTRUCTION ET VILLES DURABLES

OBJECTIFS	ÉCHÉANCE
> Générer un chiffre d'affaires de 3 milliards d'euros par an en nouveaux produits et services durables.	2020
> Devenir un membre actif des organismes de certification de la construction durable dans 35 pays.	2020
> Contribuer à 500 projets de construction efficaces énergétiquement utilisant au moins un des systèmes Lafarge Efficient Building.	2015

CONTRIBUER À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

RESSOURCES NATURELLES

OBJECTIFS	ÉCHÉANCE
> 100% des carrières seront dotées d'un plan de réhabilitation respectant les standards du Groupe.	2015
> 100% des carrières et des cimenteries seront dotées d'un plan de gestion de la biodiversité respectant les standards du Groupe (d'ici 2015 pour les zones de biodiversité sensibles localement).	2020
> Mettre en œuvre une évaluation des risques liés à l'utilisation des ressources en eau pour 100% des activités cimentières et de granulats.	2014
> Développer avec les parties prenantes locales, un plan de gestion de l'eau pour 100% des opérations dans les régions où notre activité a un impact sur les ressources en eau.	2020

CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET GESTION DES RESSOURCES

OBJECTIFS	ÉCHÉANCE
> Fabriquer 20% de nos bétons contenant des matériaux réutilisés ou recyclés.	2020
> 15 millions de tonnes de granulats seront fabriqués à partir de matériaux réutilisés ou recyclés.	2020
> Utiliser 50% de combustibles non fossiles dans nos cimenteries d'ici 2020* (dont 30% de biomasse).	2020

* A périmètre consolidé

ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES ET CO₂

OBJECTIFS	ÉCHÉANCE
> Réduire de 33% les émissions de CO ₂ par tonne de ciment, comparé au niveau de 1990 (équivalent à une réduction de 14,4% depuis 2010).	2020
> Réduire de 50% par rapport à 2010 les émissions de poussières par tonne de clinker. Aucun four de nos cimenteries ne devra dépasser les 50 mg/Nm ³ .	2020
> Réduire de 25% les émissions de NOx par tonne de clinker par rapport à 2010.	2020
> Réduire de 30% par rapport à 2010 les émissions de SO ₂ par tonne de clinker.	2020
> Évaluer l'impact visuel de 100% des cimenteries, et développer un plan d'intégration dans le paysage en concertation avec les parties prenantes locales.	2020
> 100% de nos activités cimentières produisant des nuisances sonores nocturnes à proximité d'habitations devront réduire le niveau de bruit à moins de 55 dB.	2020
> Réduire de 30% par rapport à 2010 les émissions de mercure par tonne de clinker.	2020